

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 26 septembre 2017**

Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique de la maison du Département de la Creuse à Auzances.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze septembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 13 (dont 2 procurations)

Votants : 13 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mme Geneviève BARAT (suppléante de Mr Vandembroucke 1^{er} VP)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia-6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Pascal COSTE (procurations donnée à Mme Rome)
Mr Mathieu HAZOUARD
Mr Christophe PATIER
Mme Valérie SIMONET (procurations donnée à Mme Faivre)

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand-Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle Agglo
Président Département Corrèze
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)

Adjointe au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Département de la Creuse a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité du raccordement en fibre optique de la maison du département située à Auzances.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 10 000 € HT.



REÇU EN PREFECTURE
le 09/10/2017
Application agréée E-legalite.com

h

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	4 580,00 €	45,8 %
DEPARTEMENT CREUSE	5 420,00 €	54,2 %
TOTAL	10 000,00 €	100%

Les participations financières inscrites au plan de financement ci-dessus, représentent le **montant maximum** qui pourra être demandé aux partenaires financiers.

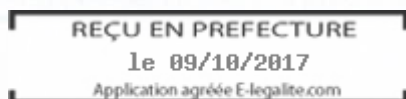
Après avoir délibéré, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité,

- **la mise en œuvre de cette nouvelle opération sus-présentée,**
- **le plan de financement de cette opération détaillé ci-dessus,**
- **de donner une autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner une autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**



4